

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant le remplacement des poteaux téléphoniques place pour place pour passage de la fibre optique par la société EPSD.
 - Considérant la nécessité de régler la circulation et le stationnement

N°2023-118

Objet :

PRC

Remplacement des
poteaux téléphoniques
place pour place pour
passage de la fibre optique

Impasse du Mont Saint-
Denis

Du 19 juin 2023 au 08
septembre 2023

ARRETE :

Article I :

Le remplacement des poteaux téléphoniques place pour place pour passage de la fibre optique, Impasse du Mont-Saint-Denis, 76440 Forges-les-Eaux.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité. La société EPSD, 72 rue Cassiopée, 74650 CHAVANOD prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

La couleur de l'enrobé devra être reconstituée à l'identique.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 12 juin 2023

Le Maire

Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le : **15 JUIN 2023**

